

Refus de l'acheter de ramener la voiture

Par zahri, le 28/05/2008 à 12:21

Bonjour,

il ya un moi et demi, j'avai mis ma voiture non roulante à vendre sur internet, j'ai bien expliqué q'il s'agit d'une voituer non roulante dont le moteur a été changé et qu'il y en plus l'ancien moteur démonté aussi avec, plusierurs personnes étataient intéressées dont l'un m'a dit sur le téléphone qu'il l'achete tout de suite et qu'il m'envoie l'argent par virement bancaire. aprés malgré le nombre de personnnes qui voulaient l'acheter j'ai di qu'ell était vendu. le Monsieur lors de notre conversation m'a expliqué qu'il habite loin et qu'il ne peut pas venir tout de suite la chercher, il m'avait demandé de la garder jusqu'au moment qu'il aura la possibilité de venir la chercher, moi j'ai di oui aucun problème, aprés 3 jours j'ai reçu l'argent par viremment et lui m'a appelé pour me demander la carte grise moi je lui ai faxé la carte grise barrée à son nom, car il m'adi t qu'il voulait l'assurer à son nom avant de venir la chercher. Le jour qu'il est venu il a ramené avec lui le plateau pour la mettre dedans aprés il m'a dit que je lui ai pas dit que la peinture était refaite et il a refusé de la ramener il m'a réclamer son argent, pour moi l'acte de vente étai passé quand il m'a envoyé l'argent voulez vous merenseigner si vous avez des conseils à me donner moi je suis à l'étranger et je veux me débarasser de la voiture merci d'avance